DANS LA PRESENTE ANNEXE, LES TERMES "AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHE" S'ENTENDENT COMME "ENREGISTREMENT DE MEDICAMENT TRADITIONNEL A BASE DE PLANTES" ET LE TERME "AUTORISATION" COMME "ENREGISTREMENT" Dénomination du médicament

> ARKOGELULES BARDANE, gélule Bardane (poudre de racine de)

Encadré Veuillez lire attentivement cette notice avant de prendre ce médicament car elle contient des informations importantes pour vous.

Vous devez toujours prendre ce médicament en suivant scrupuleusement les informations fournies dans cette notice ou par votre médecin ou votre pharmacien.

• Gardez cette notice. Vous pourriez avoir besoin de la relire.

• Adressez-vous à votre pharmacien pour tout conseil ou information.

• Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à votre médecin ou votre pharmacien. Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice. Voir rubrique 4.

• Vous devez vous adresser à votre médecin si vous ne ressentez aucune amélioration ou si vous vous sentez moins bien après 2 semaines pour une utilisation en tant qu'adjuvant des troubles urinaires mineurs et après 1 mois pour une utilisation dans les états séborrhéiques de la peau.

Que contient cette notice ? 1. Qu'est-ce que ARKOGELULES BARDANE, gélule et dans quels cas est-il utilisé ?

2. Quelles sont les informations à connaître avant de prendre ARKOGELULES BARDANE, gélule ? 3. Comment prendre ARKOGELULES BARDANE, gélule?

5. Comment conserver ARKOGELULES BARDANE, gélule ? 6. Contenu de l'emballage et autres informations.

4. Quels sont les effets indésirables éventuels ?

Médicament traditionnel à base de plantes utilisé dans les états séborrhéiques de la peau (peau grasse). Médicament traditionnel à base de plantes utilisé comme adjuvant dans les troubles urinaires bénins, pour augmenter la quantité d'urine afin d'améliorer l'élimination urinaire.

1. QU'EST-CE QUE ARKOGELULES BARDANE, gélule ET DANS QUELS CAS EST-IL UTILISE?

Son usage est réservé aux indications spécifiées sur la base exclusive de l'ancienneté de l'usage.

2. QUELLES SONT LES INFORMATIONS A CONNAITRE AVANT DE PRENDRE ARKOGELULES BARDANE, gélule ? • si vous êtes allergique (hypersensible) à la substance active, aux plantes de la famille des Asteraceae ou à l'un des constituants mentionnés dans la rubrique 6.

Avertissements et précautions

Adressez-vous à votre médecin ou à votre pharmacien avant de prendre ce médicament : • Si les symptômes s'aggravent pendant l'utilisation de ce médicament.

Dans le cas de troubles urinaires bénins :

• Si des troubles ou des symptômes apparaissent pendant l'utilisation de ce médicament comme de la fièvre, des difficultés à uriner, des spasmes ou la présence de sang dans les urines, consultez un médecin ou un pharmacien.

• La prise concomitante de ce médicament avec des diurétiques est déconseillée. • Il est recommandé de boire suffisamment d'eau au cours du traitement.

Enfants et adolescents

Dans les états séborrhéiques de la peau En l'absence de données suffisantes, ce médicament est déconseillé chez les enfants et les adolescents de moins de 15 ans.

Dans les troubles urinaires mineurs

En l'absence de données suffisantes, ce médicament est déconseillé chez les enfants et les adolescents de moins de moins de 18 ans. Autres médicaments et ARKOGÉLULES BARDANE, gélule.

ARKOGÉLULES BARDANE, gélule avec des aliments et boissons Sans objet.

Grossesse et allaitement Si vous êtes enceinte ou que vous allaitez, si vous pensez être enceinte ou planifiez une grossesse, demandez conseil à votre médecin ou pharmacien avant de prendre ce médicament.

Informez votre médecin ou votre pharmacien si vous prenez, avez récemment pris ou pourriez prendre tout autre médicament.

En l'absence de données suffisantes, l'utilisation de ce médicament est déconseillée pendant la grossesse et l'allaitement.

Conduite de véhicules et utilisation de machines Sans objet. ARKOGELULES BARDANE, gélule contient

Veillez à toujours prendre ce médicament en suivant exactement les instructions de cette notice ou les indications de votre médecin ou pharmacien. Vériflez auprès de votre médecin ou pharmacien en cas de doute.

<u>Posologie</u> Dans les états séborrhéiques de la peau (peau grasse)

3. COMMENT PRENDRE ARKOGELULES BARDANE, gélule ?

Adultes et adolescents à partir de 15 ans : 1 gélule 3 fois par jour à prendre au moment des repas. La posologie peut être portée à 5 gélules par jour si nécessaire. En cas de troubles urinaires bénins

Utilisation chez les enfants et les adolescents

L'utilisation de ce médicament est déconseillée chez les enfants et les adolescents de moins de 15 ans.

L'utilisation de ce médicament est déconseillée chez les enfants et les adolescents de moins de moins de 18 ans.

Adultes: 1 gélule 3 fois par jour à prendre au moment des repas. La posologie peut être portée à 5 gélules par jour si nécessaire.

Dans les troubles urinaires mineurs

<u>Durée du traitement</u>

Sans objet.

- choc anaphylactique.

Déclaration des effets secondaires

Dans les états séborrhéiques de la peau

Sans objet.

Mode d'administration Voie orale

Dans les états séborrhéiques de la peau (peau grasse)

Avaler la gélule avec un grand verre d'eau.

1 mois Si les symptômes persistent plus de 4 semaines durant l'utilisation de ce médicament, consultez un médecin ou un pharmacien.

Pour faciliter l'élimination urinaire 2 semaines.

Si les symptômes persistent plus de 2 semaines durant l'utilisation de ce médicament, consultez un médecin ou un pharmacien. Si vous avez pris plus de ARKOGÉLULES BARDANE, gélule que vous n'auriez d $\hat{\mathbf{u}}$:

Ne prenez pas de dose double pour compenser la dose que vous avez oublié de prendre. Si vous arrêtez de prendre ARKOGELULES BARDANE, gélule

Consultez immédiatement votre médecin ou votre pharmacien. Si vous oubliez de prendre ARKOGÉLULES BARDANE, gélule :

4. QUELS SONT LES EFFETS INDESIRABLES EVENTUELS?

Comme tous les médicaments, ce médicament peut provoquer des effets indésirables, mais ils ne surviennent pas systématiquement chez tout le monde. Des effets indésirables peuvent être attendus, leur fréquence est indéterminée :

En signalant les effets indésirables, vous contribuez à fournir davantage d'informations sur la sécurité du médicament.

Si vous avez d'autres questions sur l'utilisation de ce médicament, demandez plus d'informations à votre médecin ou à votre pharmacien.

Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à votre médecin ou votre pharmacien. Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice. Vous pouvez également déclarer les effets indésirables directement via le système national de déclaration : Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de Santé (ANSM) et réseau des Centres Régionaux de Pharmacovigilance - Site internet: www.signalement-sante.gouv.fr

Tenir ce médicament hors de la vue et de la portée des enfants.

6. CONTENU DE L'EMBALLAGE ET AUTRES INFORMATIONS

5. COMMENT CONSERVER ARKOGELULES BARDANE, gélule ?

N'utilisez pas ce médicament après la date de péremption indiquée sur l'emballage après { EXP }. La date de péremption fait référence au dernier jour de ce mois. A conserver à une température ne dépassant pas 25°C, à l'abri de l'humidité.

• La substance active est :

Ce que contient ARKOGELULES BARDANE, gélule

• Les autres composants sont : amidon de maïs, stéarate de magnésium.

Ne jetez aucun médicament au tout-à-l'égout ni avec les ordures ménagères. Demandez à votre pharmacien d'éliminer les médicaments que vous n'utilisez plus. Ces mesures contribueront à protéger l'environnement.

Pour une gélule.

Enveloppe de la gélule : hypromellose. Qu'est-ce que ARKOGELULES BARDANE, gélule et contenu de l'emballage extérieur

Pilulier de 45 ou 150 gélules.

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées. Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché

Laboratoires ARKOPHARMA LABORATOIRES PHARMACEUTIQUES

06511 CARROS CEDEX Exploitant de l'autorisation de mise sur le marché

Laboratoires ARKOPHARMA LABORATOIRES PHARMACEUTIQUES

BP 28 06511 CARROS CEDEX

Noms du médicament dans les Etats membres de l'Espace Economique Européen

Fabricant Laboratoires ARKOPHARMA LABORATOIRES PHARMACEUTIQUES

LID de Carros le Broc 1ère Avenue 2709 M 06510 CARROS

Autres

Sans objet. La dernière date à laquelle cette notice a été révisée est : [A compléter ultérieurement par le titulaire]

Des informations détaillées sur ce médicament sont disponibles sur le site Internet de l'ANSM (www.ansm.sante.fr).

Pour une gélule.

ANSM - Mis à jour le : 06/02/2017

DANS LA PRESENTE ANNEXE, LES TERMES "AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHE" S'ENTENDENT COMME "ENREGISTREMENT DE MEDICAMENT TRADITIONNEL A BASE DE PLANTES" ET LE TERME "AUTORISATION" COMME "ENREGISTREMENT"

1. DENOMINATION DU MEDICAMENT

ARKOGELULES BARDANE, gélule

2. COMPOSITION QUALITATIVE ET QUANTITATIVE

Pour la liste complète des excipients, voir rubrique 6.1.

3. FORME PHARMACEUTIQUE

Gélule. 4. DONNEES CLINIQUES

Médicament traditionnel à base de plantes utilisé chez les adultes et les adolescents de plus de 15 ans dans le traitement des états séborrhéiques de la peau. Médicament traditionnel à base de plantes utilisé chez les adultes comme adjuvant dans les troubles urinaires bénins en favorisant la diurèse.

4.1. Indications thérapeutiques

Son usage est réservé aux indications spécifiées sur la base exclusive de l'ancienneté de l'usage. 4.2. Posologie et mode d'administration

Dans les états séborrhéiques de la peau Adultes et adolescents à partir de 15 ans : 1 gélule 3 fois par jour à prendre au moment des repas. La posologie peut être portée à 5 gélules par jour si nécessaire. Dans les troubles urinaires mineurs

Adultes : 1 gélule 3 fois par jour à prendre au moment des repas. La posologie peut être portée à 5 gélules par jour si nécessaire.

Population pédiatrique

Ce médicament est déconseillé chez les enfants et les adolescents de moins de 15 ans pour le traitement des états séborrhéiques et déconseillé chez les enfants et les adolescents de moins de 18 ans en cas de troubles urinaires (voir rubrique 4.4).

<u>Posologie</u>

Durée du traitement

Dans les états séborrhéiques de la peau

Si les symptômes persistent plus de 4 semaines durant l'utilisation de ce médicament, un médecin ou un pharmacien doit être consulté.

Dans les troubles urinaires mineurs 2 semaines.

Si les symptômes persistent plus de 2 semaines durant l'utilisation de ce médicament, un médecin ou un pharmacien doit être consulté.

Voie orale.

Mode d'administration

Avaler la gélule avec un grand verre d'eau.

4.3. Contre-indications

Hypersensibilité à la substance active, aux plantes de la famille des Asteraceae, ou à l'un des excipients mentionnés à la rubrique 6.1.

Si les symptômes s'aggravent pendant l'utilisation de ce médicament, un médecin ou un pharmacien doit être consulté. Dans les troubles urinaires mineurs Si des troubles ou des symptômes tels que de la fièvre, une dysurie, des spasmes ou la présence de sang dans les urines apparaissent pendant l'utilisation de ce médicament, un médecin ou un pharmacien doit être consulté.

La prise concomitante de ce médicament avec des diurétiques de synthèse est déconseillée. Un apport hydrique adéquat est recommandé pendant le traitement.

Dans les états séborrhéiques de la peau

Population pédiatrique

4.4. Mises en garde spéciales et précautions d'emploi

En l'absence de données suffisantes, ce médicament est déconseillé chez les enfants et les adolescents de moins de 15 ans. Dans les troubles urinaires mineurs

En l'absence de données suffisantes, ce médicament est déconseillé chez les enfants et les adolescents de moins de moins de 18 ans.

Aucune interaction n'a été rapportée. 4.6. Fertilité, grossesse et allaitement

Grossesse et allaitement En l'absence de données suffisantes chez la femme enceinte ou allaitante, l'utilisation de ce médicament est déconseillée pendant la grossesse et l'allaitement.

<u>Fertilité</u>

Aucune donnée sur la fertilité n'est disponible. 4.7. Effets sur l'aptitude à conduire des véhicules et à utiliser des machines

Les effets sur l'aptitude à conduire des véhicules et à utiliser des machines n'ont pas été étudiés.

4.8. Effets indésirables Les effets indésirables sont répertoriés ci-dessous, en fonction de la nature de l'affection.

Affections du système immunitaire Fréquence indéterminée : choc anaphylactique

Déclaration des effets indésirables suspectés

4.5. Interactions avec d'autres médicaments et autres formes d'interactions

déclaration : Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) et réseau des Centres Régionaux de Pharmacovigilance - Site internet : www.signalement-sante.gouv.fr.

Aucun cas de surdosage n'a été rapporté.

5.3. Données de sécurité préclinique

6. DONNEES PHARMACEUTIQUES

6.1. Liste des excipients

4.9. Surdosage

La déclaration des effets indésirables suspectés après enregistrement du médicament est importante. Elle permet une surveillance continue du médicament. Les professionnels de santé déclarent tout effet indésirable suspecté via le système national de

Sans objet.

5. PROPRIETES PHARMACOLOGIQUES 5.1. Propriétés pharmacodynamiques

5.2. Propriétés pharmacocinétiques

Les études de génotoxicité conduites in vitro avec des extraits préparés à partir de la poudre de racine de bardane contenue dans la spécialité ARKOGELULES BARDANE n'ont révélé aucun effet mutagène dans le test d'Ames. Aucune étude de cancérogénicité et de toxicité sur la reproduction n'a été publiée.

Amidon de maïs, stéarate de magnésium Enveloppe de la gélule : hypromellose.

Sans objet. 6.3. Durée de conservation

6.2. Incompatibilités

6.4. Précautions particulières de conservation A conserver à une température ne dépassant pas 25 °C, à l'abri de l'humidité.

6.6. Précautions particulières d'élimination et de manipulation

Pilulier de 45 ou 150 gélules en chlorure de polyvinyle brun, obturé par une cape de polyéthylène basse densité. Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées

Laboratoires ARKOPHARMA

Pas d'exigences particulières. 7. TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHE

LABORATOIRES PHARMACEUTIQUES BP 28 06511 CARROS CEDEX

6.5. Nature et contenu de l'emballage extérieur

9. DATE DE PREMIERE AUTORISATION/DE RENOUVELLEMENT DE L'AUTORISATION [A compléter ultérieurement par le titulaire]

8. NUMERO(S) D'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHE • 34009 332 814 9 6 : 45 gélules en pilulier (PVC) • 34009 339 846 3 2 : 150 gélules en pilulier (PVC)

11. DOSIMETRIE Sans objet.

[A compléter ultérieurement par le titulaire]

10. DATE DE MISE A JOUR DU TEXTE

Sans objet.

Médicament non soumis à prescription médicale.

12. INSTRUCTIONS POUR LA PREPARATION DES RADIOPHARMACEUTIQUES

CONDITIONS DE PRESCRIPTION ET DE DELIVRANCE